

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

The background features several stylized trees with trunks and canopies. The canopies are filled with concentric, fingerprint-like patterns in various colors including teal, orange, purple, and green. The trunks are grey and textured. The entire scene is set against a bright yellow background with horizontal white bars on the left side.

BUDGET PRIMITIF
2020

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, **AU CŒUR DES PRIORITÉS RÉGIONALES**

Notre budget pour 2020 s'inscrit dans la poursuite de notre stratégie de mandat : mener la bataille pour l'emploi, construire une région plus durable, mieux vivre ensemble sur tous les territoires restent les clés de l'action régionale.

Il marque une accélération sur la transition écologique. Alors que les premières conséquences d'un dérèglement climatique sont visibles, la question des transitions imprègne progressivement toutes nos politiques. Nous renforçons donc nos dispositifs d'action liés à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables. Nous accompagnons acteurs économiques, touristiques et agricoles dans les efforts nécessaires pour adapter nos modèles à de nouveaux aléas afin de conserver tout son dynamisme à notre région. Nous mettons la préservation de l'environnement, et en particulier des forêts, au cœur de notre action.

Ce budget se caractérise par un investissement en hausse : ce sont donc plus de projets soutenus sur tous les territoires, ruraux comme urbains, et plus de moyens pour la collectivité pour rénover les lycées ou pour renouveler le parc de trains régionaux. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées tout en assurant une capacité de soutien importante en direction des acteurs de notre région.



Le Conseil régional renforce donc son action, avec des dispositifs parvenus à pleine maturité quatre ans après la fusion, tout en conservant une bonne santé financière et donc des marges de manœuvre pour l'avenir.

Marie-Guite Dufay,
Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

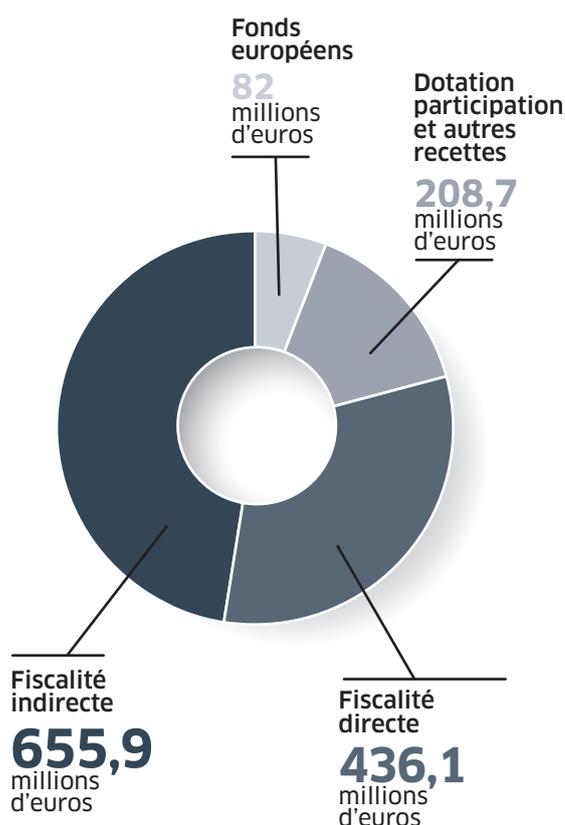
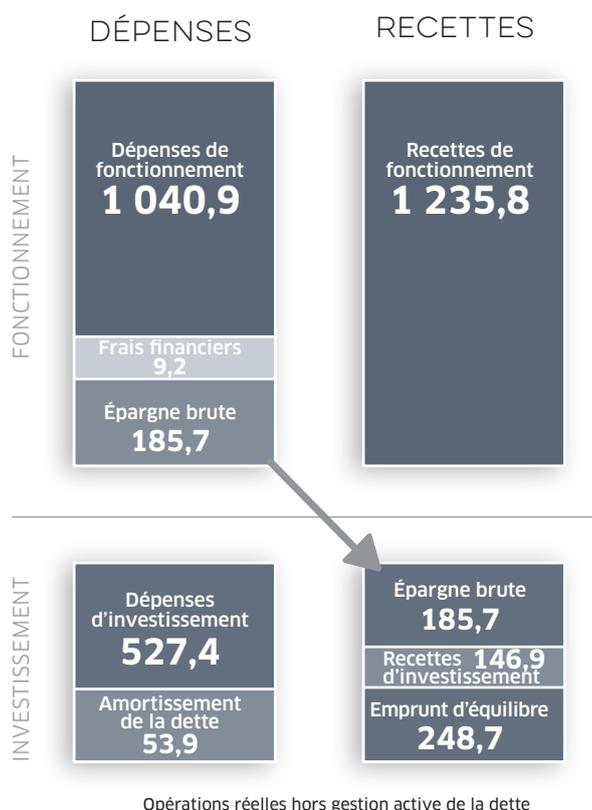
1,631 milliard d'euros

C'est le budget de la Région
Bourgogne-Franche-Comté
en 2020.

Le budget primitif 2020 tient le cap fixé par la stratégie de mandat. Ambitieux et responsable, il traduit les engagements de la Région en faveur de l'emploi, du développement durable et du vivre ensemble.

ÉQUILIBRE

RECETTES



LA GARANTIE D'UN AUTOFINANCEMENT SOLIDE TOUT EN SOUTENANT L'INVESTISSEMENT

Le niveau d'investissement de la Région poursuit sa progression en 2020 (+7%) et atteint 527,4 millions d'euros de crédits de paiement* (hors dette).

La hausse des investissements conduit à un recours accru à l'emprunt mais la Région maintient une politique d'emprunt responsable et garantit la soutenabilité de l'endettement par une gestion rigoureuse. Conformément aux objectifs de la stratégie de mandat, la capacité de désendettement reste inférieure à 6 ans.

UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Région préserve ses marges de manœuvre par le maintien d'un niveau d'épargne brute satisfaisant.

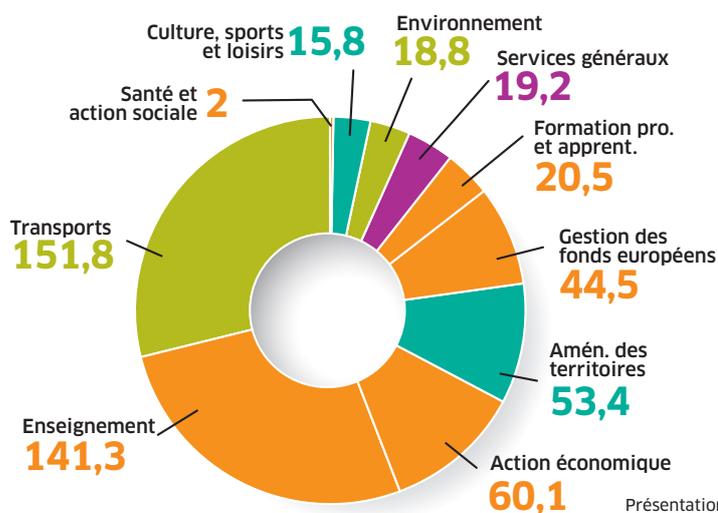
Avec une baisse de 1% par rapport au budget primitif de 2019, l'exigence de maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement se poursuit.

**Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être mandatées dans l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP/AE votées (autorisations de programmes/autorisations d'engagement). L'équilibre du budget est constaté en crédits de paiement.*

DÉPENSES

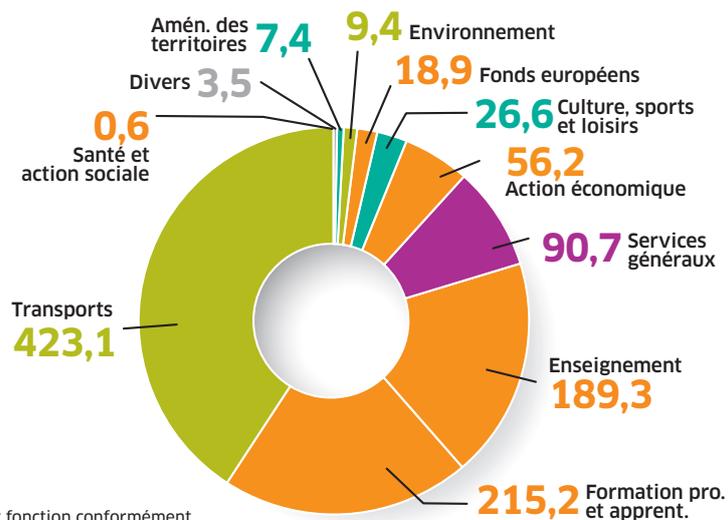
DÉPENSES DE D'INVESTISSEMENT

527,4
millions d'euros
(hors dette)



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

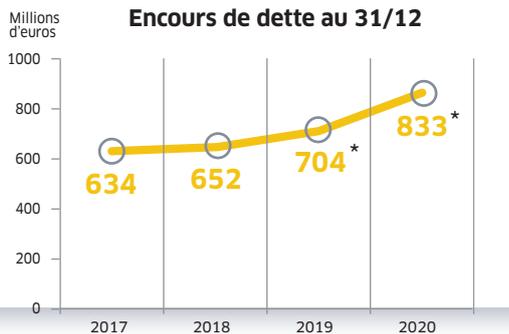
1 040,9
millions d'euros
(hors dette)



Présentation par fonction conformément à la réglementation M71

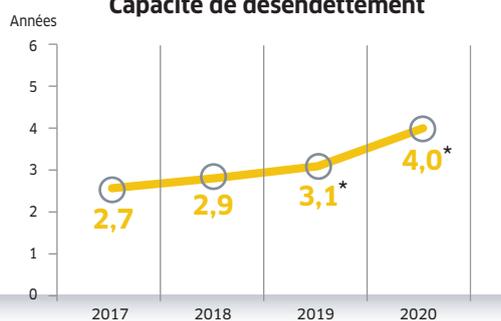
ENDETTEMENT

Encours de dette au 31/12



* Données prévisionnelles

Capacité de désendettement



* Données prévisionnelles

La capacité de désendettement est un ratio qui mesure le temps que mettrait la collectivité à se désendetter si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute.

642,5
millions d'euros

MENER LA BATAILLE POUR L'EMPLOI

ÉCONOMIE

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

AGRICULTURE

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

LYCÉES

FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI
ET TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

APPRENTISSAGE ET
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE

FONDS EUROPÉENS

COOPÉRATION INTERRÉGIONALE
ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les données financières indiquées regroupent les principaux postes de dépenses, crédits de paiement de fonctionnement et d'investissement cumulés. Elles sont présentées selon les thématiques et programmes budgétaires du plan de mandat de la collectivité.

LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE

MISER SUR L'INNOVATION ET L'AIDE AUX FILIÈRES STRATÉGIQUES
AFIN DE FAVORISER LA MODERNISATION DU TISSU ÉCONOMIQUE



53,6 M€

En augmentant fortement son budget dédié à l'innovation, la transition énergétique et au partenariat avec les territoires, la Région affiche sa volonté : la création d'emplois pérennes. Elle accompagne la croissance des PME et l'adaptation des entreprises aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

3 priorités pour 2020

INNOVATION

La Région met un place un programme très ambitieux de transformation industrielle et digitale : « Industrie du futur », financé en partie par l'Etat. C'est ainsi plus de 600 entreprises qui vont être accompagnées pendant trois ans. Ce programme permet de sensibiliser et d'accompagner les entreprises : aide aux diagnostics et aux investissements.

PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES

La Région, chef de file du développement économique, travaille en étroite collaboration avec les territoires. Elle accroît son budget consacré aux partenariats avec les intercommunalités, notamment sur le volet immobilier.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Un financement de 2 millions d'euros pour résorber les friches industrielles dans les EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) permet de reconditionner du foncier et de l'immobilier et d'éviter ainsi l'étalement urbain sur les terres agricoles. Des moyens supplémentaires sont engagés en faveur du développement de l'hydrogène et du financement des projets annoncés dans la feuille de route qui a fait l'objet d'une délibération à l'assemblée plénière du 15 novembre 2019.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

RENFORCER LES SOLIDARITÉS ET L'INNOVATION SOCIALE GRÂCE À L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE



La Région continue à structurer et faire monter en puissance ses dispositifs d'accompagnement des projets d'économie sociale et solidaire.

4 priorités pour 2020

LE SERVICE PUBLIC DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION/REPRISE

mis en place en 2019 est poursuivi.

LE SOUTIEN AUX EMPLOIS

dans les entreprises d'insertion, les entreprises de travail temporaire d'insertion et dans les associations d'aide à domicile est réaffirmé.

LE FINANCEMENT DU GÉNÉRATEUR BFC

(qui aide les territoires à faire émerger des activités économiques) est en constante progression depuis la fusion. Il est conforté en 2020.

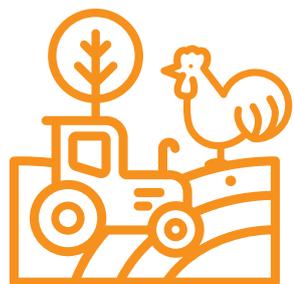
LES PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



sont accompagnés dans le cadre de l'appel à projet économie circulaire ADEME/Région pour encourager les entreprises à développer des pratiques plus responsables et à gérer plus durablement les ressources.

L'AGRICULTURE DE DEMAIN

CRÉER LES CONDITIONS D'UNE AGRICULTURE DURABLE EN RÉGION



13,3 M€

En phase avec les enjeux écologiques et sociétaux, la Région poursuit la mise en œuvre des orientations du Plan régional pour le développement agricole (PRDA). Ses efforts portent aussi sur l'adaptation au changement climatique à travers la valorisation de la recherche, l'accompagnement technique et la révision des aides à l'investissement.

5 priorités pour 2020

VALORISER PRODUITS ET FILIÈRES

La Région valorise l'agriculture régionale afin de créer et d'améliorer le partage de la valeur ajoutée. Le partenariat noué avec l'association « Gastronomie et promotion des produits régionaux » met en avant les produits agricoles des principales filières. Les quatre contrats de filière conclus en 2017 avec les interprofessions (viande bovine, viande porcine, lait standard et grandes cultures) renforcent cette dynamique.

GOVERNANCE RÉGIONALE

En coopérant avec la chambre régionale d'agriculture et l'État, la Région contribue à renforcer la dimension collective de l'agriculture. Cette gouvernance régionale se mobilise pour préserver le revenu agricole, potentiellement affecté par la réduction du budget de la PAC (politique agricole commune).

ADAPTATION

La Région souhaite développer la capacité des exploitations agricoles à être plus efficaces et à s'adapter aux mutations et à la récurrence accrue des aléas sanitaires et climatiques. La Région restructure ses dispositifs d'aide afin de mieux accompagner les agriculteurs dans leurs actions destinées à atténuer et/ou à s'adapter au changement climatique.



HOMMES ET FEMMES

Pour pérenniser les exploitations, la Région investit dans les ressources humaines à travers la formation, l'accompagnement à l'installation ou à la transmission, et la valorisation des métiers agricoles.

RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

L'émergence de nouvelles demandes sociétales appelle des évolutions des modes de production, des produits et de la communication. En ce sens, la Région poursuit son action en faveur des territoires qui s'engagent à développer l'alimentation de proximité.

LE TOURISME ET L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

POURSUIVRE LES AMBITIONS EN MATIÈRE D'ATTRACTIVITÉ ET D'ÉCONOMIE TOURISTIQUES



17,3 M€

Créatrice d'emplois et contribuant au développement économique, la filière tourisme de Bourgogne-Franche-Comté se distingue en matière d'innovation et d'internationalisation. En 2020, la Région investit dans les grands équipements touristiques structurants, le développement des sites et des itinérances douces et l'innovation. L'ensemble des actions conduites vise à accroître l'attractivité du territoire et à favoriser l'innovation touristique, nécessairement durable.

3 priorités pour 2020

STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ

En se positionnant comme le « territoire de référence autour du mode de vie sain et accessible », la Région se distingue comme un espace des possibles où tout est mis en œuvre pour conforter l'attractivité touristique, économique et résidentielle. La feuille de route de l'attractivité régionale, partagée avec une centaine de partenaires le 21 juin 2019, guide les actions à engager : soutien à des manifestations cohérentes avec le positionnement stratégique, réseau d'ambassadeurs et actions concertées avec les satellites (BFC tourisme et agence économique régionale).

AIDES AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

La Région met en place un ensemble de dispositifs pour encourager le développement d'activités touristiques à fort potentiel d'attractivité pour le territoire (sites Unesco, Grands sites de France, sites touristiques, activités de pleine nature et d'itinérance, tourisme de savoir-faire, œnotourisme et gastronomie).

TOURISME DURABLE



En Bourgogne-Franche-Comté, région d'écotourisme, les destinations et les professionnels du tourisme doivent s'adapter aux impacts du changement climatique. De ce fait, leurs pratiques sont en train de changer. Aussi, la Région redéfinit le développement des projets touristiques, en matière d'hébergement et d'activités, sous l'angle du développement durable et de la préservation de la biodiversité. La Région lance un appel à émergence pour le tourisme durable pour soutenir financièrement un ou plusieurs projets innovants permettant d'imaginer le tourisme de demain.

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DE COHÉRENCE RÉGIONALE
D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE (SCORAN) SUR LE TERRITOIRE



16,4 M€

En 2020, la Bourgogne-Franche-Comté fait de la transformation numérique un axe majeur de sa politique publique en faveur du déploiement des infrastructures, des nouveaux services et des usages innovants.

3 priorités pour 2020

INCLUSION NUMÉRIQUE

Ambitionnant de réduire les inégalités numériques dès 2020, la Région fait de l'inclusion numérique une priorité stratégique. Cela se traduira par une feuille de route présentée en avril 2020 qui comportera un ensemble d'actions parmi lesquelles :

- le lancement d'une campagne de mesure de la couverture mobile territoriale ;
- l'exploitation et l'extension du réseau RCube en THD (très haut débit) ;
- l'accélération du raccordement des entreprises au THD ;
- le développement d'une plateforme régionale de l'inclusion numérique.

USAGES

En renfort, la « politique publique des usages numériques » sera adoptée au printemps 2020. Elle permettra de renforcer les interventions de la Région en faveur des citoyens, des entreprises et des collectivités.

TRANSITIONS

En mettant en œuvre la SCORAN*, la Région tient compte du fait que le numérique joue un rôle important dans les transitions économiques, démographiques, écologiques et énergétiques.

*SCORAN : stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique. Elle vise à accélérer le déploiement des infrastructures, à engager la transformation numérique du territoire et à innover par la donnée.



LES LYCÉES DE DEMAIN

DONNER ENVIE D'APPRENDRE DANS DES LYCÉES CONNECTÉS ET ENGAGÉS
DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Dans le contexte de la réforme du lycée entamée en 2019, la Région réaffirme son soutien aux 130 établissements, aux lycéens et à leurs familles. En 2020, trois axes forts orientent les politiques : le renforcement des aides au pouvoir d'achat, le déploiement du numérique éducatif, nouvelle compétence régionale, et la montée en puissance des actions dédiées à la transition énergétique.

3 priorités pour 2020

SOUTENIR LES FAMILLES

La Région apporte son soutien aux familles en renforçant les aides au pouvoir d'achat : participation à l'achat du premier équipement pour les lycéens professionnels, enveloppe complémentaire pour l'achat des manuels scolaires permettant d'assurer la gratuité des ressources pédagogiques, nouvelle tarification sociale pour la restauration et l'hébergement. L'approvisionnement en circuits courts et l'alimentation biologique sont renforcés sans augmenter les tarifs de la restauration scolaire.

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

La Région équipe les lycées, réduit les inégalités d'accès et d'usage, développe la culture du numérique, favorise l'innovation en matière d'e-éducation. Ces actions sont amplifiées en 2020 grâce au déploiement du très haut débit (THD) et à la poursuite du renouvellement du matériel informatique (40 000 postes). La Région investit aussi sur des projets novateurs mettant le numérique au cœur des usages, en équipant par exemple certaines salles de tablettes et de dalles numériques.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La Région accompagne le déploiement de son label Ecolycée qui favorise l'éducation à la protection de l'environnement et à la biodiversité dans les établissements. Par ailleurs, l'ensemble des opérations de travaux intègre trois objectifs : la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. En plus des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, la Région lance un programme d'équipement en panneaux solaires photovoltaïques, installe 10 chaufferies bois et biomasse et raccorde 33 lycées à des réseaux de chauffage urbain.

LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET **LES TRANSITIONS** PROFESSIONNELLES

FORMER PLUS DE 17 000 DEMANDEURS D'EMPLOI POUR LEUR PERMETTRE D'ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES ENTREPRISES ET FAVORISER UNE ÉVOLUTION INDIVIDUELLE PÉRENNE



151,8 M€

La Région renforce ses dispositifs de formation des demandeurs d'emploi et continue à innover dans le cadre du PRIC. Elle investit dans la formation des actifs et l'accompagnement des transitions professionnelles. De nouvelles actions sont mises en place en matière d'orientation tout au long de la vie, en lien avec l'information sur les métiers et les formations, nouvelle compétence régionale.*

* PRIC : pacte régional d'investissement dans les compétences

3 priorités pour 2020

FORMER LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Trois axes stratégiques guident les actions mises en œuvre en 2020 :

- Adapter l'offre de formation aux besoins économiques des territoires ;
- Faciliter et sécuriser des parcours de formation pour les publics les plus éloignés de l'emploi ;
- Mettre en place des innovations et des expérimentations en Bourgogne-Franche-Comté.

ACCOMPAGNER LES SALARIÉS

Les politiques d'orientation et de formation des salariés conduites par la Région sont impactées par la mise en œuvre en 2020 de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel (loi LCAP). Les priorités régionales vont à la sécurisation des parcours professionnels des plus fragiles, à la formation des salariés des entreprises ayant un projet de développement, à la formation des créateurs-repreneurs et à l'accompagnement des initiatives des territoires.

INFORMER POUR MIEUX ORIENTER

Le transfert de la compétence d'information en direction des plus jeunes vient renforcer, en 2020, le chef de filât de la Région en matière d'orientation. Il conforte le service public régional de l'orientation dont la Région a la charge. Désormais la compétence d'orientation tout au long de la vie peut s'organiser.

L'APPRENTISSAGE ET LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

UNE VOIE D'AVENIR



83,9 M€

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 transforme la gouvernance de l'apprentissage. La Région perd la qualité de financeur principal de l'apprentissage et se voit confier une mission d'information sur les métiers et les formations auprès des jeunes. Pour les formations sanitaires et sociales, la Région poursuit son soutien aux instituts et aux élèves afin de répondre au mieux aux besoins de personnels qualifiés sur le territoire.

4 priorités pour 2020

APPRENTISSAGE

La Région va conclure des conventions d'objectifs et de moyens avec les 11 opérateurs de compétences (OPCO), financeurs des centres de formation des apprentis. L'accompagnement des transitions écologique, énergétique et numérique ainsi que des formations dans les secteurs en tension est une priorité régionale.

INFORMATION SUR LES MÉTIERS

En 2020, des actions ciblées de découverte des métiers, toutes voies confondues, vont être menées. Les objectifs de lutte contre le changement climatique et d'accompagnement des transitions seront déployés auprès des jeunes.



DEMANDEURS D'EMPLOI

Dans le cadre du service public régional des formations et en lien avec le pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC), la Région finance les formations de niveau III (ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, accompagnants éducatifs et sociaux) suivies par des demandeurs d'emploi.

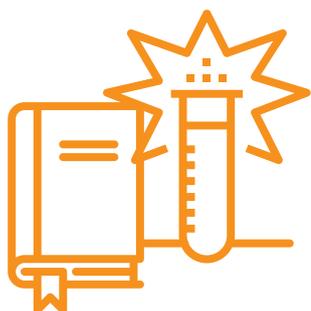
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

La Région participe au fonctionnement des instituts et accompagne les projets d'investissement (travaux de mise aux normes, équipements) et la mise en œuvre d'innovations pédagogiques.

Elle travaille à décloisonner les formations et à faciliter les passerelles entre les filières. 1 800 bourses seront aussi attribuées en 2020.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

SOUTENIR ET FÉDÉRER LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



40,3 M€

S'appuyant sur ses forces vives en matière d'ESRI, la Région soutient l'attractivité de l'enseignement supérieur et le déploiement d'une université fédérale. En parallèle, elle s'investit fortement dans l'accompagnement de la recherche et de sa valorisation, favorisant l'interdisciplinarité et la mutualisation des équipements.* *enseignement supérieur, recherche, innovation

4 priorités pour 2020

EXCELLENCE DE LA RECHERCHE

En 2020, la Région accompagne I-site et la recherche publique vers l'excellence, tout en favorisant le transfert de technologies et la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La stratégie régionale de transition énergétique s'applique dans plusieurs champs de la politique d'ESRI, notamment : normes de performance énergétique pour les constructions et rénovations de bâtiments universitaires, projets de recherche dédiés, actions de CSTI sur les thématiques de la transition.

ATTRACTIVITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

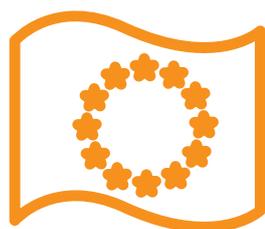
La Région soutient la structuration fédérale portée par l'UBFC (Université Bourgogne-Franche-Comté). Elle entend ainsi développer un pôle ESRI très attractif. Elle accompagne les dynamiques de site et l'attractivité de l'enseignement supérieur en soutenant le développement du patrimoine immobilier, la réussite des études et leur environnement. Plus de 2500 jeunes seront aidés dans leur projet de mobilité internationale.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES

La Région finance de jeunes chercheurs et accompagne de nouvelles équipes de recherche. Par ailleurs, elle entend favoriser la mutualisation de l'achat d'équipements de plateformes de recherche. Une part du budget est destinée à encourager la mobilité des chercheurs et l'organisation de colloques internationaux en région.

LA MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS

LES FONDS EUROPÉENS AU SERVICE DES TRANSITIONS ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE
ET NUMÉRIQUE



63,4 M€

Les cinq programmes européens pour lesquels la région est autorité de gestion représentent 1,4 milliard d'euros. En 2020, ils entament leur dernière année de pleine programmation. En fin de parcours, il importe d'optimiser l'utilisation de ces fonds européens afin d'engager 100 % des sommes allouées. Plus d'un milliard a déjà été programmé dont près de 70 % ont été versés aux bénéficiaires.

L'année 2020 voit une croissance significative des montants inscrits au titre du paiement des dossiers

afin de parvenir aux seuils du dégageant d'office et de contribuer à l'atteinte des seuils de performance des différents axes d'intervention.

La transition écologique et énergétique

constitue un axe majeur au cœur des programmes européens et mobilise, conjointement avec les politiques publiques régionales, une part importante des crédits européens. Les fonds alloués sur la thématique du développement durable représentent en effet 257 M€ pour le FEADER et plus de 98 M€ pour le FEDER.



La préparation des programmes pour la période 2021 - 2027

sera poursuivie afin de permettre une mise en œuvre dès 2021. Ces programmes contribueront activement, dans le cadre de la concentration, à accompagner majoritairement les transitions (innovation, recherche, développement économique, numérique, énergétique) sans oublier l'accompagnement du secteur agricole FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) et des territoires.

LA COOPERATION INTERREGIONALE ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

INTENSIFIER LA COOPERATION AVEC NOS VOISINS, NOTAMMENT LA SUISSE,
ET DEVELOPPER LE RAYONNEMENT A L'INTERNATIONAL



2,6 M€

Cette année, la Bourgogne-Franche-Comté réaffirme sa volonté de rayonner en Europe et à l'international à travers de multiples partenariats. La coopération franco-suisse, outil efficace pour les territoires de l'arc jurassien, poursuit sur sa lancée.

4 priorités pour 2020

COOPERATION FRANCO-SUISSE

La Région réaffirme son soutien à la coopération franco-suisse avec 4 axes de développement : l'économie, la mobilité et les échanges, la gestion des ressources naturelles, le vivre ensemble. La coopération s'appuie sur des outils tels que la conférence transjurassienne (CTJ), l'observatoire statistique transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ) et le portail arcjurassien.fr.

AFFAIRES EUROPÉENNES

La Région prévoit un budget dédié pour son bureau de Bruxelles et pour la régie autonome « Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté », qui réunit les centres d'information Europe direct (CIED) de Dijon et de Besançon.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Afin d'affirmer le rayonnement de la Région à l'international, le budget 2020 prévoit de :

- pérenniser les partenariats entre la Bourgogne-Franche-Comté et cinq régions étrangères ;
- financer des accueils de délégations étrangères, des manifestations à caractère international en région et des opérations d'envergure à l'étranger.

CONTRATS MASSIFS ET FLEUVES (CPIER)

Les contrats de plans interrégionaux Etat-Région (CPIER) vont être redéfinis pour la période 2021-2027. Gérés par les préfets, ces CPIER intègrent les projets et démarches ayant une dimension structurante à l'échelle d'un bassin fluvial (Rhône, Loire, Seine) ou d'un massif montagneux (Jura, Vosges, Massif central). Ils complètent le contrat de plan État-Région (CPER) de la Bourgogne-Franche-Comté.

603,5

millions d'euros

FAIRE ÉMERGER UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE

MOBILITÉ

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ

FORÊT, BOIS, MONTAGNES

CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION

Les données financières indiquées regroupent les principaux postes de dépenses, crédits de paiement de fonctionnement et d'investissement cumulés. Elles sont présentées selon les thématiques et programmes budgétaires du plan de mandat de la collectivité.

LA MOBILITÉ

PARTOUT ET POUR TOUS

UNE GRANDE AMBITION DE NOTRE RÉGION



574,9 M€

En 2020, près de 575 millions d'euros sont consacrés aux transports régionaux. Des réseaux de train et de cars Mobigo performants, l'intermodalité et la mobilité conçue comme un service et le développement de nouvelles solutions de mobilité co-construites par bassin de mobilité, tels sont les axes prioritaires.

5 priorités pour 2020

AMÉLIORER LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

Des travaux de modernisation : les lignes Paray-Montceau et Paray-Gilly, la ligne Lure-Epinal, la mise au gabarit de l'électrification du Pont du Creusot, la ligne des Horlogers (Besançon - Morteau - Le Locle), la ligne du Revermont (Besançon - Lons-le-Saunier - Bourg-en-Bresse), la ligne des Hirondelles, l'étude interconnexion TER-TGV entre les deux gares de Montchanin, ainsi que l'étude relative au nœud dijonnais seront d'actualité en 2020.

Dans le cadre des SDA Ad'AP (schémas directeurs d'accessibilité-agendas d'accessibilité programmée), la Région poursuit la mise en accessibilité des gares, des quais et leurs accès ainsi que des points d'arrêt routiers prioritaires.

Des routes plus sûres avec l'amélioration des infrastructures routières : mise à 2x2 voie de la RCEA (route centre Europe Atlantique) et de la RN 1019 sur la section Héricourt/échangeur de Sévenans.

DES TRANSPORTS MOINS CARBONÉS



La loi conduit à supprimer les transports carbonés d'ici 2040. La Bourgogne-Franche-Comté agit dès maintenant : Trois trains hydrogène Régiolis seront commandés et une étude réalisée en vue d'adapter la ligne non électrifiée Laroche-Auxerre à la circulation de ces trains. L'hydrogène sera produit à Auxerre dans le cadre du projet porté par l'agglomération. Trois cars à motorisation électrique seront mis en circulation sur la ligne routière Besançon-Vesoul avant généralisation progressive.

LA MOBILITÉ

PARTOUT ET POUR TOUS

DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORT



À l'automne 2020, les augmentations de desserte concerneront la ligne du Revermont (Besançon - Lons-le-Saunier - Bourg-en-Bresse) pour améliorer la desserte du Jura vers le Nord, l'Est et le Sud de la France via des correspondances à Lyon. Les liaisons ferroviaires transfrontalières sont maintenues par le renouvellement des conventions pour les dessertes Frasne-Pontarlier-Neuchâtel et développées entre Pontarlier-Frasne-Vallorbe où deux nouveaux services sont créés.

Concernant les dessertes nord de l'Yonne, une négociation s'engage avec l'Île-de-France pour proposer une offre plus qualitative et moins saturée.

DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ À CO-CONSTRUIRE



La Loi d'Orientation des Mobilités confie à la Région la responsabilité de chef de file de la mobilité et de l'intermodalité.

Dans les zones peu denses, en l'absence de réseau de transport par train ou car, la Région reconduit le financement de dispositifs alternatifs comme le « Ticket mobilité » et l'expérimentation du « covoiturage organisé conventionné ».

Ces dispositifs feront partie des solutions à co-construire avec les intercommunalités et les parties prenantes dans chaque bassin de mobilité.

MOBIGO, UN OUTIL AU SERVICE DES VOYAGEURS

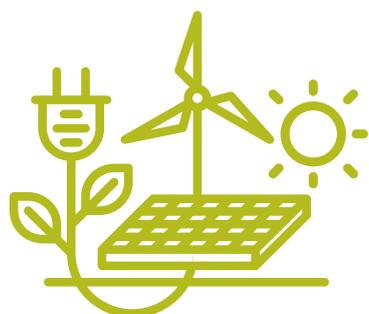
Le système d'information multimodale régional (SIM) continue sa mue. Courant 2020, un outil complet permettra au voyageur de réaliser l'ensemble des actes de son voyage, avant, pendant et après son trajet (ajout d'un calculateur tarifaire, vente de M-ticket, plateforme de covoiturage organisé, gestion de la relation client...). Il proposera en temps réel l'ensemble des solutions de mobilité pour aller d'un point A à un point B, à l'image des systèmes les plus performants existant pour les transports urbains.

Un service par téléphone performant est mis à la disposition de ceux qui n'ont pas accès au SIM (notamment « Allo billet »).

Pour les transports scolaires, la billettique *2School* permettra de mieux connaître l'utilisation des services et d'informer les parents.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

FÉDÉRER LES ÉNERGIES VERS UNE RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE



17,2 M€

La transition énergétique est un engagement majeur de la stratégie de mandat 2016-2021. L'action régionale porte particulièrement sur l'efficacité énergétique des bâtiments, sur la production des EnR (énergies renouvelables) et sur les dispositifs d'accompagnement.

4 priorités pour 2020



ÉVALUATION

La mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de transition énergétique, votée en décembre 2017, se poursuit dans toutes les politiques portées par la Région. Une évaluation sera menée en 2020. Un bilan des émissions de gaz à effet de serre dans la région est également programmé.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Région entend poursuivre le programme régional Effilogis. S'adressant aux bailleurs sociaux, collectivités, co-propriétés et particuliers, le dispositif accompagne les projets de rénovation de bâtiments à basse consommation sur tout le territoire. En parallèle, des projets de constructions neuves de bâtiments à énergie positive (BEPOS) vont être financés.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

- La Région soutient les projets portés par les POTES (Pionniers ordinaires de la transition énergétique) et poursuit l'élargissement du réseau.
- La Région étudie les conditions pour intégrer le service d'accompagnement de la rénovation énergétique (SARE), programme de l'Etat financé par les certificats d'économie d'énergie.
- La création d'un fonds régional d'investissement dédié à la transition énergétique (notamment pour développer les projets d'énergies renouvelables d'intérêt territorial) et d'un fonds d'investissement EnR participatif est étudiée.
- La Région poursuit l'expérimentation d'une boucle locale électrique pour l'accès à l'énergie.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Région réaffirme son soutien à la production des EnR (bois-énergie, méthanisation, hydroélectricité et solaire thermique). La Région finance les études visant à développer des chaufferies bois et des réseaux de chaleur EnR&R (énergies renouvelables et de récupération). Du côté du solaire photovoltaïque, des études d'autoconsommation collective seront soutenues. La Région va augmenter sa participation au capital de la société d'économie mixte Energie citoyenne.

L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



8,5 M€

La reconquête de la biodiversité, la planification de la gestion des déchets, l'éducation à l'environnement et au développement durable et l'adaptation au changement climatique sont des thématiques prioritaires inscrites au budget 2020.

4 priorités pour 2020



BIODIVERSITÉ

La Région augmente les crédits dédiés à la préservation de la biodiversité. Elle accroît son soutien aux gestionnaires des réserves naturelles régionales, relevant de sa compétence. Une stratégie régionale de la biodiversité sera mise en œuvre à compter du printemps par l'agence régionale de la biodiversité (ARB), créée à l'initiative de la Région en 2019. Dotée d'un budget annuel de 320 000 €, l'ARB va engager ses premières actions.

DÉCHETS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Région poursuit les actions en faveur de la prévention et de la gestion des déchets. Elle s'appuie notamment sur l'appel à projets « Économie circulaire », vecteur d'innovation. Ces actions s'intègrent dans le plan régional de prévention et de gestion des déchets, approuvé le 15 novembre 2019. La communication et la sensibilisation des publics constituent aussi une priorité.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement et au développement durable s'inscrit dans les priorités de la Région, qui accompagne les acteurs et les projets dans ce domaine.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'accroissement du budget concerne aussi cette thématique puisque la Région lance un appel à projets « adaptation au changement climatique par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature » (végétalisation, replantation d'arbres, restauration de milieux humides, traitement des îlots de chaleur...).

LA FORÊT, LE BOIS ET LES MONTAGNES

AGIR POUR UNE GESTION DURABLE ET UNE VALORISATION INTELLIGENTE
DE LA FORÊT, DU BOIS ET DES MONTAGNES



La Région réaffirme sa volonté de soutenir la filière forêt-bois en mettant en place une stratégie concertée, dans un contexte de fragilité face au changement climatique. Du côté des montagnes, la participation aux instances de gouvernance des trois massifs est reconduite.

4 priorités pour 2020

FILIERE FORÊT-BOIS

À travers son contrat régional forêt-bois (CRFB), adopté en 2019, la Bourgogne-Franche-Comté choisit de réunir le programme national forêt-bois et le plan stratégique de filière. Les acteurs ont ainsi défini des priorités de politiques publiques, en tenant compte des attentes de la société civile.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans un contexte de crise sanitaire et climatique, les forêts sont fragilisées par les sécheresses récurrentes (2018 et 2019). En réponse, la Région propose l'installation d'une cellule de crise régionale co-présidée Etat-Région.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La politique forêt-bois contribue à la stratégie régionale de transition énergétique par le biais de nombreuses actions comme l'aide aux pratiques exemplaires de gestion forestière et l'aide à l'utilisation du matériau bois dans la construction.



COOPÉRATIONS INTERRÉGIONALES

La Région prévoit une ligne budgétaire dédiée pour répondre aux engagements pris sur les conventions de massif (Jura, Vosges, Massif central). En 2020, le budget sert notamment à financer la part Bourgogne-Franche-Comté du fonctionnement du GIP Massif central, dont elle assure la présidence.

LE CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION (CPER)

UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ POUR LA GRANDE RÉGION



2020 est une année charnière marquée par l'élaboration d'un CPER unique 2021-2027, succédant aux deux contrats de plan respectifs Bourgogne et Franche-Comté. C'est l'opportunité pour la Région de redéfinir la liste des priorités partagées avec l'Etat.

Le CPER s'inscrit dans les orientations largement partagées du SRADET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) :

- se diriger vers un modèle de développement plus durable,
- renforcer l'attractivité de la région.

Au regard des premiers travaux menés avec le Préfet de région, **les thématiques suivantes seront investiguées en priorité** : enseignement supérieur, recherche, transition écologique et énergétique, emploi au service d'un développement économique raisonné, numérique sur les parties usages et inclusion, culture et sport.

Pour l'élaboration du futur contrat de plan, la Région et l'Etat devront mener, courant 2020, des **procédures formelles obligatoires** (évaluation environnementale, enquête publique, etc.). Le futur CPER sera finalisé à horizon fin 2020.

94,8
millions d'euros

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA NOUVELLE RÉGION

COHÉSION ET SOLIDARITÉS
TERRITORIALES

CULTURE

SPORTS

JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les données financières indiquées regroupent les principaux postes de dépenses, crédits de paiement de fonctionnement et d'investissement cumulés. Elles sont présentées selon les thématiques et programmes budgétaires du plan de mandat de la collectivité.

COHÉSION ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

RENDRE NOS TERRITOIRES PLUS ATTRACTIFS ET PLUS INNOVANTS



48,3 M€

La Région finalisera, en 2020, l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui guidera les réflexions et les projets au cours des 30 prochaines années. L'ensemble des propositions budgétaires intègrent les objectifs liés au changement climatique, aussi bien en termes d'atténuation que d'adaptation.

4 priorités pour 2020

SRADDET

Dans le cadre du SRADDET, les projets des territoires devront contribuer à renforcer les centralités existantes, engagées dans leur revitalisation (bourgs centre, petites villes).

Le partenariat entre la Région et le réseau des agences d'urbanisme est confirmé. Il permet d'appuyer des actions d'accompagnement de type « réseau des territoires » et de produire des études d'analyse spatiale et territoriale en lien avec le SRADDET.

PARCS NATURELS RÉGIONAUX



L'année 2020 sera marquée par la création du parc naturel régional du Doubs horloger. Une étude de faisabilité pour la création potentielle d'un nouveau parc dans la Bresse sera également conduite.

Intégrant les objectifs de la transition écologique, la Région accompagne des projets d'innovation environnementale dans les parcs naturels régionaux.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS

La Région a adopté la feuille de route santé 2019-2021 structurée autour de deux défis : répondre au besoin de proximité et renforcer la prévention. Dans ce cadre, elle poursuit les démarches et dynamiques lancées depuis plusieurs années : installation de maisons de santé, développement de la télémédecine, structuration de réseaux professionnels, soutien au fonctionnement d'associations visant l'amélioration de l'offre des soins.

SOLIDARITÉS TERRITORIALES



La politique de cohésion territoriale de la Région s'articule autour de 4 piliers :

- **Les territoires** : en 2020, des opérations complémentaires de celles déjà contractualisées concernent la transition énergétique. Une réserve de performance de 4M€ est allouée pour les contrats Cap Territoires les plus performants. Une dotation exceptionnelle de 10M€ vient compléter les programmes Leader principalement.
- **Les bourgs centre** : leur revitalisation permet de soutenir les petites villes.
- **Les quartiers** : dans le cadre des contrats de ville, la Région accompagne en priorité les opérations en faveur de l'accès à l'emploi et à la formation, en plus de l'aide conséquente au renouvellement urbain.
- **Les ruralités** : la Région soutient et consolide ENVI (espaces nouveaux ; villages innovants) et déploie Villages du futur avec un appel à candidatures au printemps 2020.

LA CULTURE

DÉPLOYER UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE QUI S'ADRESSE À TOUS,
SUR TOUS LES TERRITOIRES



28,1 M€

La Région, à la fois partenaire incontournable et acteur culturel, confirme en 2020 son soutien à la dynamique de création. Elle ambitionne de développer une offre culturelle de qualité, équilibrée sur le territoire, accessible au plus grand nombre.

4 priorités pour 2020

SOUTENIR FILIÈRES ET ARTISTES

- **Cinéma et audiovisuel** : La Région renforce son fonds d'aide à la production d'œuvres cinématographiques.
- **Spectacle vivant** : Un partenariat avec la Région Centre-Val de Loire est en cours d'élaboration.
- **Art contemporain** : La mise en œuvre du Schéma d'orientation et de développement des arts visuels (SODAVI) se poursuit.
- **Musiques actuelles** : 2020 est consacrée à la préfiguration d'un « contrat de filière musiques actuelles ».

ACCOMPAGNER LES STRUCTURES

- Pour les trois conservatoires à rayonnement régional, les scènes nationales et les scènes de musiques actuelles, 2020 voit aboutir le processus d'harmonisation des subventions.
- Les projets « missions voix » intégreront **la Cité de la voix** de Vézelay, haut-lieu des arts polyphoniques.
- **En soutien aux musées**, la Région abonde des fonds destinés aux grands projets (Grand Rolin d'Autun, Maisons comtoises de Nancray, etc.), aux acquisitions et aux actions de valorisation.

VALORISER LE PATRIMOINE



Les objectifs de la politique régionale sont de soutenir la restauration des sites majeurs à fort rayonnement culturel et touristique, d'accompagner des projets patrimoniaux participant au développement local ainsi que la restauration du patrimoine, dans le cadre de chantiers de bénévoles, d'insertion ou archéologiques.

Le château de Châteauneuf poursuit en 2020 une opération de conservation et de mise en valeur.

Le service de l'inventaire du patrimoine culturel, compétence de la Région, conduit des études sur les thématiques : patrimoine industriel (horlogerie), patrimoine lié à la Saône, thermalisme, lieux de spectacle.

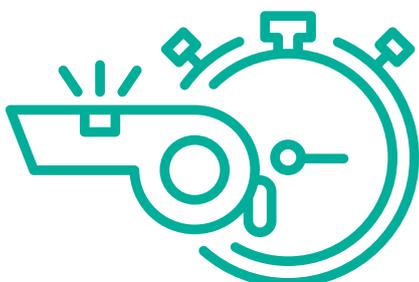
Au titre du patrimoine, le soutien de la Région porte dorénavant sur des opérations répondant à des critères d'éco-conditions en termes de rénovations performantes énergétiquement.

FESTIVALS ET MANIFESTATIONS

Soutenant près de 150 festivals et manifestations culturelles, la Région porte aussi son propre festival : Idylle. Pour sa quatrième édition, il se tiendra dans les départements du Doubs et de la Saône-et-Loire.

LES SPORTS

FAVORISER L'ACCÈS AUX SPORTS POUR TOUTES ET TOUS



11,7 M€

Dans le contexte de la réforme du sport et de la création en 2019 d'une Agence nationale du sport, la Région doit décliner ce nouveau modèle de gouvernance dans les territoires. Terre d'olympisme, la Bourgogne-Franche-Comté soutient fortement les athlètes et les JOP (jeux olympiques et paralympiques).

3 priorités en 2020

FAVORISER L'ACCÈS AUX SPORTS

La Région réaffirme son soutien aux projets développant l'accès aux sports pour tous. Elle souhaite encourager les pratiques sportives des femmes, des populations les plus éloignées ou encore des personnes en situation de handicap.

AU CŒUR DE L'OLYMPISME

La Bourgogne-Franche-Comté apporte une importante contribution à la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques. Son soutien s'organise autour de trois temps forts :

- **Les 3^{èmes} jeux olympiques de la jeunesse d'hiver de Lausanne - 2020 :**

1,2 million d'euros sont apportés par la Région pour la modernisation du stade des Tuffes de Prémanon dans le massif du Jura.

- **Les JOP de Tokyo - 2020 :** soutien aux 22 athlètes régionaux constituant le collectif « Objectif Médailles ».

- **Les JOP de Paris - 2024 :**

la Bourgogne-Franche-Comté est la 2^{ème} région officiellement reconnue par le comité d'organisation (label « Terre de jeux »).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Depuis 2019, la Région a adopté des critères d'éco-conditionnalité en termes de rénovations performantes énergétiquement. Ces critères simples et précis sont désormais intégrés au dispositif d'aide à la construction d'équipements sportifs.

JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ, SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE,
FACILITER L'AUTONOMIE DES JEUNES



6,3 M€

Devenue chef de file des politiques jeunesse, la Région se saisit de cette mission et prévoit un dialogue structuré avec les jeunes. Cela s'inscrit dans la logique de l'évolution législative (loi « égalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017). Elle impulse également une série d'actions visant à faciliter l'autonomie et à renforcer le pouvoir d'achat des jeunes.

3 priorités en 2020

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA JEUNESSE

Matérialisant le dialogue structuré avec les acteurs du domaine (Etat, centre régional d'information jeunesse, comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire...), la Région créera une « Conférence régionale de la jeunesse » dans le courant de l'année 2020.

PROMOUVOIR LE SERVICE CIVIQUE

En 2020, la Région travaille à valoriser et à accompagner le déploiement du « service civique » sur tout le territoire. Elle souhaite particulièrement inciter les jeunes à s'engager dans des missions situées en zones rurales.

FACILITER L'AUTONOMIE

- **Le dispositif d'aide au financement du permis de conduire** s'adresse désormais à tous les élèves des filières générales, technologiques et professionnelles.
- **La 26^{ème} édition de la Carte Avantages Jeunes**, présentée par le centre régional d'information jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté, apporte un soutien substantiel au pouvoir d'achat des jeunes (3000 avantages négociés auprès d'environ 2000 partenaires).

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

FAIRE PARTICIPER LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES CITOYENS
À L'ACTION PUBLIQUE RÉGIONALE



Une citoyenneté active implique la nécessaire appropriation du débat public par les acteurs du territoire et nos concitoyens. Depuis 2016, quatre principes structurent la participation à l'action publique régionale : informer, consulter, concerter, co-construire de nouvelles actions ou projets.

5 actions clés

- **Festival des solutions**, du 29 juin au 5 juillet 2020, pour faire connaître les actions des citoyens, des associations, des entreprises en faveur de la transition écologique.

- **Journées citoyennes sur l'Europe** : les actions engagées auprès des citoyens se poursuivent en partenariat avec la Rhénanie-Palatinat (simulation du Parlement européen avec des lycéens, ateliers débats, voyage au Parlement de Strasbourg pour échanger avec des députés européens).

- **Mise en réseau des conseils citoyens intégrés au dispositif de la politique de la ville.**

- La démarche POTES (Pionniers ordinaires de la transition énergétique) se développe **avec l'élargissement du réseau à 1 000 nouveaux POTES en 2020** et la mise en service d'un extranet dédié.

- **La plateforme participative** <https://jeparticipe.bourgogne-franche-comte.fr> évolue, notamment pour répondre aux besoins de valorisation des initiatives citoyennes en matière de transition écologique.

227,7

millions d'euros

CONDUIRE UNE ÉVOLUTION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES DE GESTION ET UN RENFORCEMENT DE L'EFFICIENCE

RESSOURCES HUMAINES

MODERNISATION DE LA
GESTION ADMINISTRATIVE

Les données financières indiquées regroupent les principaux postes de dépenses, crédits de paiement de fonctionnement et d'investissement cumulés. Elles sont présentées selon les thématiques et programmes budgétaires du plan de mandat de la collectivité.

LES RESSOURCES HUMAINES

ASSURER UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES PERTINENTE POUR LES AGENTS ET LE SERVICE PUBLIC



183,4 M€

Les priorités de la collectivité en matière de ressources humaines vont à la revalorisation du régime indemnitaire des agents, à l'adaptation aux évolutions du cadre réglementaire et à l'amélioration des conditions de travail des agents.

3 priorités pour 2020

RÉGIME INDEMNITAIRE

L'effort majeur de la collectivité porte sur le régime indemnitaire des agents. Les agents des lycées ont la possibilité d'intégrer le cadre d'emploi général d'adjoint technique territorial pour leur permettre de bénéficier du régime indemnitaire voté en novembre 2017. Ce dernier connaît deux évolutions :

- **L'attribution d'un complément indemnitaire annuel (CIA) à tous les agents éligibles** au RIFSEEP*,
- **La revalorisation de l'IFSE** des agents du siège.** Cette évolution apparaît nécessaire face aux difficultés de recrutement sur certains postes, liées au régime indemnitaire moins favorable que dans d'autres collectivités.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le budget du personnel est contraint par trois mesures réglementaires :

- Le Glissement vieillesse technicité (GVT),
- Le Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), revalorisant certains indices des grilles de catégorie A et C,
- La revalorisation des barèmes des frais de déplacement.

CONDITIONS DE TRAVAIL

En 2020, parmi les priorités :

- L'élaboration du **document unique** pour prévenir, identifier et classer les risques auxquels peuvent être exposés les agents des services administratifs.
- La mise en place de **médiations**, dans un objectif de résolution de différends individuels ou collectifs.

*RIFSEEP : régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

**IFSE : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise.

LA MODERNISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

INSTALLER UNE CULTURE DE MODERNISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE



44,3 M€

Dans le contexte de transition écologique et énergétique, la Région poursuit sa modernisation. Elle adopte des pratiques propices au développement durable dans l'ensemble de son organisation (moyens généraux, achats, systèmes d'information, évaluation des politiques publiques, courrier, assemblées). La nouvelle délégation à la modernisation de l'action publique met à disposition des directions des compétences en transformation et innovation.

MOYENS GÉNÉRAUX



La collectivité poursuit sa démarche éco-responsable :

- **Parc automobile professionnel** : l'objectif est de tendre vers 25% de voitures électriques ou hybrides ;
- **Gestion différenciée des espaces verts** : installation d'hôtels à insectes sur tous les sites et projet de rénovation de l'esplanade Convention à Besançon ;
- **Prestations de restauration** : le prochain marché prévoit une part plus importante de produits locaux et bio ;
- **Déchets** : déploiement des points de collecte sélective à tous les étages des bâtiments administratifs et dans les antennes ;
- **Bâtiments administratifs** : poursuite du projet Viotte à Besançon (ouverture en 2021), choix de bâtiments très économes en énergie pour les antennes, études pour adapter le bâti aux conséquences du changement climatique, travaux au niveau BBC rénovation (bâtiment basse consommation).

ACHATS

La transition vers des achats publics durables et responsables se traduit par 2 actions :

- **L'introduction systématique de clauses d'insertion** pour toutes les opérations de travaux, supérieures à 1 M€ HT, avec l'appui de facilitateurs pour accompagner les personnes mises en situation de travail ;
- **L'élaboration d'un « schéma de promotion des achats socialement responsables »** pour renforcer les actions en cours (par exemple : le recours aux matériaux locaux dans la construction, la démarche en coût global, les marchés réservés pour les travaux d'espaces verts) et pour introduire de nouveaux dispositifs (par exemple : la diminution de l'usage du plastique).

LA MODERNISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

SYSTÈMES D'INFORMATION (SI)

Les priorités en 2020 passent par une assise solide du SI et par l'adoption de nouveaux usages, visant une meilleure productivité et la diminution de l'empreinte carbone. Cela se traduit par :

- **La refonte du socle informatique** qui implique : la centralisation en 2020 des serveurs de production sur Dijon ; la convergence des systèmes de téléphonie et l'optimisation de l'accueil téléphonique ; une optimisation de l'environnement de travail (généralisation du poste virtuel et des PC portables, ajout de bornes WIFI).
- **La sécurisation et la disponibilité des données** qui nécessite : le doublement de l'espace disponible pour le stockage des données ; le remplacement des éléments réseaux et des équipements de sécurité, pour une mobilité maîtrisée.
- **La simplification et la modernisation des processus** avec le remplacement de la suite Microsoft Office par un système plus collaboratif et plus souple et la poursuite de la dématérialisation des processus. De nouvelles actions d'analyses des données et de prédiction sont aussi envisagées faisant entrer la Région dans l'ère du « Big Data ».

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La collectivité entend améliorer la connaissance de l'action publique et la rendre plus efficace et plus efficiente au travers d'un programme annuel d'évaluations à deux volets :

- **Politiques publiques régionales**, avec un programme de travail issu des projets de direction et du plan de mandat,
- **Programmes européens** : 2020 inaugure une phase de préparation des programmes pour la période 2021/2027. Des évaluations stratégiques environnementales vont être conduites. Elles visent à intégrer un niveau élevé d'exigence en matière de protection de l'environnement dans les futurs programmes.

COURRIER-ASSEMBLÉES

Parmi les priorités :

- L'extension de la dématérialisation à tous les courriers entrants,
- La diffusion des bonnes pratiques pour maîtriser les coûts d'affranchissement,
- La télétransmission des arrêtés,
- La poursuite de la sécurisation et de la protection des données.

LA MODERNISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

DÉLÉGATION A LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE (DÉMO)

Service d'accompagnement et d'aide à la créativité créé en juillet 2019,
la DéMo répond aux questions et besoins des directions.

3 objectifs

- Améliorer la qualité des services publics par la simplification administrative ;
- Accompagner la transformation de l'action publique et les projets innovants ;
- Diffuser la culture du changement et favoriser la qualité de vie au travail.

6 domaines d'intervention

- **Amélioration continue** : traitement des dysfonctionnements, simplification et optimisation des processus,
- **Projets transversaux** : acculturation au mode projet, appui méthodologique, revue des projets d'ambition régionale,
- **Innovation** : animation des journées de politiques publiques et expérimentations en réponse aux besoins des bénéficiaires et des attentes des citoyens,
- **Accompagnement managérial** : dans l'élaboration et l'évaluation des projets de direction, dans l'évolution du fonctionnement des directions,
- **Égalité et diversité** : égalité femmes-hommes, handicap, lutte contre les discriminations,
- **Communication interne et communication managériale** : outils et projets partagés.

COMMUNICATION

La collectivité continue de faire savoir et d'informer dans la même tonalité que celle des trois dernières années : valorisation par l'exemple, témoignages, sujets concrets, valorisation des actions vertueuses portées par d'autres.

La question climatique constitue le fil rouge de la communication institutionnelle.



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



4, square Castan
CS 51857
25 031 BESANÇON cedex

0 970 289 000
www.bourgognefranche-comte.fr

